



**M.R.C. Avignon**  
**Province de Québec**

## **AVIS PUBLIC**

Aux contribuables de la Municipalité de Nouvelle.

**Avis public** est donné par le soussigné, directeur-général et greffier-trésorier, Benoit Cabot, de ce qui suit :

**Que** le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021, le règlement #387 ayant pour objet d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022, décrétant l'imposition d'un régime d'impôt foncier à taux variés déterminant les taux de taxes ainsi que les tarifs de compensation applicables.

Donné à Nouvelle, ce 21 janvier 2022.

A handwritten signature in blue ink, reading 'Benoit Cabot', is positioned above a horizontal line.

---

Benoît Cabot  
Directeur général et greffier-trésorier  
Municipalité de Nouvelle